Trénte-cinquième Année. — N° 133 UN NUMERO 15 CENTIMES. MARDI 13 MAI 1890

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint Etienne, 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse, 8 et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 12 MAI 1890

L'ARMÉE COLONIALE

Les évènements du Dahomey appellent de nouveau l'attention sur une question que nous avons souvent traitée dans ce journal : la nécessité de constituer une armée d'outre-mer qui soit toujours en état de faire face aux obligations de la politique coloniale de la France, sans que le gouvernement ait à puiser, même d'une manière momentanée, dans les forces destinées à opérer sur la frontière dans le cas d'une guerre européenne.

On se rappelle qu'au cours des longs débats auxquels a donné lieu la loi militaire du service de trois ans, un certain nombre de députés ont proposé, sous forme d'amendement à l'article 1er du projet de loi, d'étendre aux indigènes de l'Algérie les obligations du service militaire. La proposition fut repoussée, et la Chambre décida que les conditions de recrutement des corps indigènes continueraient à être réglées par décrets jusqu'à ce qu'une loi spéciale intervint pour les déterminer.

La question a donc été, en réalité, réservée, et un jour ou l'autre elle reviendra sur le tapis. M. Arsène Vacherot vient de l'étudier sous ses différents points de vue dans une brochure intitulée : « Les indigènes algériens et l'armée coloniale. »

M. Vacherot montre, dans l'étude dont nous parlons, combien il est illogique de ne pas utiliser les ressources que présente, sous le rapport du recrutement, la population entière de l'Algérie, qui possède de remarquables qualités militaires et qui, actuellement, ne s'élève pas à moins de 3,300,000 individus contre 240,000 Français, 215,000 Etrangers européens et 42,000 Juifs naturalisés en bloc par le décret Crémieux.

La politique coloniale, qui nous expose à avoir, au moment où nous nous y attendons le moins, des guerres à soutenir (qui a terre a guerre, dit un proverbe connu), exige des troupes d'une qualité et d'une endurance exceptionnelles, à effectifs permanents, toujours disponibles, et pouvant être dirigées, sur un ordre du ministre de la marine, sur un point quelconque du globe où notre pavillon serait insulté ou menacé. Qui peut mieux répondre à ce besoin que des régiments composés d'indigènes algériens?

Les Arabes et les Kabyles d'Algérie n'ont-ils pas fait leurs preuves en Crimée et au Mexique, dans la campagne de 1870-71, et récemment au Tonkin? Ne se sont-ils pas signalés par leur esprit de discipline et leur fidélité au drapeau, autant que par leur courage, devenu légendaire? Ne sont-ils pas qualifiés pour fournir le principal contingent de notre infanterie de marine, dont le recrutement est devenu si difficile avec le régime du service militaire de trois ans?

Comme le dit avec raison M. Vacherot, le problème de l'armée coloniale ne pourra être résolu d'une manière satisfaisante que par la substitution progressive des éléments coloniaux aux éléments métropolitains dans les troupes destinées à agir hors d'Europe : « Il faut, dit-il, poser un principe que, pour l'impôt du sang, comme pour les autres impôts, les colonies doivent nourrir les colonies.

C'est donc parmi les races indigènes qu'il faut arriver à recruter, non seulement ces régiments auxiliaires que nous avons formés avec succès dans certaines de nos possessions (tirailleurs algériens, sénégalais, tonkinois), mais encore les troupes de la marine elles-mêmes. La vie est devenue si douce en France, elle comporte tant de bien-être chez la grande majorité des citoyens qu'il devient presque impossible d'y trouver les natures endurcies aux privations de toute sorte, habituées d'ailleurs aux rigueurs climatériques des pays quasi tropicaux, dont l'armée coloniale a besoin.

Ces tempéraments à toute épreuve, nous les rencontrerons surtout dans l'Afrique du Nord, sous ce rude climat de l'Algérie où le chaud n'exclut pas le froid, parmi ces fortes races qui depuis cinquante ans vivent à côté de nous et sont plus ou moins au courant de notre langue et de nos mœurs.

Mais dans quelles conditions, sous quelle forme est-il possible d'utiliser les contingents indigènes algériens résultant de la conscription. Il est évident qu'on ne peut pas leur appliquer la loi militaire française, avec une période de service dans l'armée active, une autre dans la réserve, une *troisième* dans l'armée territoriale. M. Vacherot se déclare partisan d'un système de recrutement et de service militaire analogue à celui que nous avons recommandé il y a quelques années dans ce journal.

On soumettrait les indigènes au tirage au sort à l'âge de vingt et un ans, on fixerait chaque année le contingent que l'Algérie devrait fournir. Ceux qui auraient de *mauvais numéros*, serviraient pendant cinq ans ou pendant sept ans. *Le remplacement serait autorisé.* Leur temps de service accompli, les soldats indigènes pourraient contracter un rengagement de cinq ans dans les troupes de la marine, avec prime et haute paye.

On peut admettre que 30,000 indigènes seraient inscrits chaque année sur les tableaux de recensement. En ne prenant que le tiers du contingent, soit 10.000 hommes, on pourrait, avec le système du service de sept ans, constituer vingt beaux régiments algériens auxquels on assignerait comme lieux de garnison les villes du midi de la France.

L'obligation de tenir garnison en France, en dépaysant les indigènes, en les plaçant au milieu de nous, présenterait l'avantage palpable de les soustraire aux influences du milieu arabe dans la période toujours un peu critique du début, de les initier aussi plus rapidement à notre langue et à nos usages, enfin de rendre moins faciles les désertions.

M. Vacherot croit que chaque année on obtiendrait, parmi les hommes composant ces régiments, 3,000 enrôlements volontaires pour l'infanterie de marine. On créerait ainsi une magnifique armée coloniale bien supérieure aux Cipayes dont l'Angleterre tire un si bon parti pour ses guerres asiatiques et africaines.

Nous avons tenu à analyser avec soin le projet d'armée coloniale élaboré par M. Vacherot, parce qu'il nous parait le plus simple et le plus pratique de tous ceux qui ont été jusqu'à présent soumis aux appréciations du public. Nous le signalons à l'attention de ceux qui ont une compétence spéciale en la matière.

JACQUES BRETON.

LE MOUVEMENT OUVRIER

A Bessèges

Bessèges, 10 mai. — Dans une réunion générale tenue à cinq heures, les mineurs de Lalle et de la Compagnie houillère ont voté la continuation de la grève.

Une nouvelle entrevue des délégués des grévistes avec les directeurs de la Compagnie aura lieu ce soir.

Une grande surexcitation règne à Molières et au Martinet.

Les femmes poussent leurs maris à la grève.

Les soldats et les gendarmes assurent l'ordre.

Les grévistes menacent les ouvriers qui reprendront le travail lundi.

Bessèges, 11 mai. — La compagnie houillère informe par affiches publiques que plus de la moitié des mineurs reprendront le travail du matin.

Dans une réunion tenue à quatre heures, les chefs grévistes ont préconisé la grève générale. L'accueil fait à leurs discours a été très froid.

Paris, 11 mai. — On télégraphie d'Avignon qu'un bataillon du 56e de ligne a quitté cette ville ce matin, à 11 heures, pour se diriger sur Bessèges où la grève paraît se compliquer.

Grève dans le bassin de l'Allier

Clermont, 10 mai. — Aussitôt après le départ des troupes et de la gendarmerie, des meneurs socialistes ont organisé une grève générale dans tout le bassin houiller de l'Allier, Bézenet, Commentry, Saint-Eloy.

Le sous-préfet et le procureur de Riom se sont transportés sur place.

Montluçon, 11 mai. — Un fait très grave s'est produit ce matin aux Ferrières.

Vers 5 heures, une patrouille de gendarmerie ayant aperçu des rodeurs suspects cherchant à se dissimuler, envoya un éclaireur.

Aussitôt un mineur nommé Lavredine, sortit de sa retraite et brandissant une pelle en fer, chercha à frapper le gendarme isolé.

Celui-ci tenta de le calmer, mais le mineur lui sauta à la gorge et essaya de le terrasser.

Devant cette agression, deux autres gendarmes vinrent au secours de leur camarade et le dégagèrent, après une violente lutte dans laquelle ils furent fort maltraités.

Arrêté et conduit à Montluçon, Lavredine a été condamné hier soir, en audience des flagrants délits, à un mois de prison.

C'est un des plus actifs meneurs de la grève des Ferrières.

Aujourd'hui, 700 forgerons sur 1,500 ont repris leur travail à Commentry.

Les grèves en Espagne

Valence, 11 mai. — L'ordre règne.

Les ouvriers ont repris le travail, sauf les cordonniers et les boulangers, qui continuent leur opposition aux patrons.

La grève est terminée dans le bassin houiller de Belmez et à Reus.

Tous les ouvriers reprendront le travail le 13 mai.

La grève de Hambourg

Hambourg, 11 mai. — La grève des ouvriers des ports prend de grandes proportions.

Les ouvriers des transatlantiques ont cessé leur travail; aujourd'hui, tout le travail est arrêté.

La police a été augmentée.

LE PROLOGUE DU COMPLOT PANITZA

Le *Gaulois* publie l'article suivant :

« L'ouverture des débats du procès du major Panitza, qui a été arrêté il y a quelques mois en plein bal de la Cour, sous l'inculpation de complot contre la vie du prince Ferdinand, est fixée au 25 de ce mois.

» On vient de publier à Sofia, l'acte d'accusation contre le major et ses complices. C'est un volumineux document appuyé de documents de toute sorte, où la Russie est mêlée.

» Le procès nous montrera les faits. Pour aujourd'hui, ce qu'il importe de faire connaitre, c'est la découverte du complot et les circonstances particulièrement curieuses qui l'accompagnèrent.

» L'un des premiers jours de février dernier, jour *indiqué pour un bal à Konck, le prince Ferdinand* avait réuni plusieurs de ses officiers à sa table. La conversation était animée, les convives paraissaient en joyeuse humeur, lorsque l'un d'eux, l'adjudant de service, dit incidemment.

» — Je croyais trouver ici Markow.

» A ce nom, le prince se tourna ver l'officier.

» — Vous savez bien, mon cher capitaine, que Markow est absent depuis deux mois et qu'il ne doit pas revenir de si tôt.

» — Altesse, je le sais ; aussi n'ai-je point été peu surpris de le rencontrer tout à l'heure dans la salle des gardes.

» — C'est impossible ! Markow est en province, j'ai reçu de ses nouvelles ce matin même.

» — Votre Altesse, je ne veux pas vous contredire, *mais je puis jurer que je viens de voir Markow.* Il est mon cousin et je n'ai pu le confondre avec un autre.

» — Lui avez-vous parlé ?

» Non ! Je dirai même qu'il m'a paru vouloir m'éviter. Il a disparu dans la direction des appartements de Votre-Altesse.

» — Encore une fois, capitaine, c'est impossible ! Vous avez été l'objet d'une vision, d'un mirage.

» L'officier grommela quelques mots et la conversation reprit son cours. Cependant il était visible que le récit de son aide de camp avait produit une certaine impression sur le prince. Après le repas, il le prit à part et lui demanda de nouveaux détails.

» Celui-ci s'apprêtait à confirmer ses paroles, lorsque le capitaine de garde entra brusquement et, s'approchant du prince, lui annonça qu'un officier demandait à lui parler sur-le-champ pour lui faire une communication des plus graves. Il paraissait tres surexcité très émotionné, et insistait pour être reçu de suite, car le temps pressait.

» Le prince donna l'ordre de le faire entrer.

» C'était un lieutenant d'un rég iment tenant garnison en province. Il était venu sans permission à Sofia et s'était dirigé vers une caserne, où il comptait rencontrer un de ses amis. Mais celui-ci ne s'y trouvait pas. Alors, comme il était très las de son voyage, il se rappela — connaissant la disposition des lieux — que, dans la salle de théorie, donnait un petit cabinet où se trouvait un fauteuil. Il s'y rendit et s'y renferma, pour dormir plus tranquillement.

» Mais bientôt il fut réveillé par un bruit de conversation venant de la salle. Il prêta l'oreille, et, bien qu'on causât à voix basse, quel ne fut pas son saisissement en entendant que, le soir même l'« Allemand » devait être enlevé ou tué, s'il essayait de résister.

» Toutes les mesures étaient prises. A la faveur du bal, trois compagnies d'infanterie devaient, au coup de minuit, occuper les issues du Konak, tandis que la 3e batterie du 1er régiment d'artillerie prendrait position devant l'entrée principale, deux escadrons de cavalerie coupant les rues par lesquelles on parvient au palais, et deux bataillons, appuyés de la 4e batterie, marchant sur la caserne Alexandre, ou les conjurés avaient des intelligences. Le tout devait se faire sans bruit, car on aurait la précaution d'entourer les sabots des chevaux de grosse toile et les roues des canons de bourrelets de paille.

» Ce récit parut fort surprenant au prince et à son aide de camp. Un air d'incrédulité se lisait sur leur visage, d'autant que l'officier paraissait fort exalté, lorsqu'un nom prononcé par lui les fit tressaillir. C'était celui de Markow. Ce personnage, connaissant le Konak jusque dans ses moindres recoins, s'était engagé à couper tous les fils de communication, afin d'isoler complètement le prince et son entourage.

» — A ces mots, l'aide de camp s'écria :

» Votre Altesse voit bien que je ne suis pas un visionnaire.

» Et, d'un bond, il fut dans l'appartement du souverain. Il en revint un moment après, très pâle :

» — Altesse, dit-il, cet homme a dit vrai. Les fils sont coupés dans votre chambre et dans la mienne. Il doit en être de même dans le reste du palais.

» Le prince était atterré. Mais le temps pressait, car il était près de neuf heures. Les colonels de la garnison reçurent ordre de se tenir prêts à marcher au premier signal; mais, ce qui importait avant tout, c'était de connaître les membres de la conjuration. Markow n'avait pas encore eu le temps de repartir. On courut à son logement où l'on eut la bonne fortune de le rencontrer.

» Une première perquisition n'amena la découverte d'aucune liste; par contre, l'on trouva sur lui une moitié de carte de visite du journaliste Rysow, portant ces mots : « *Le porteur de l'autre moitié vous* remettra ce soir les fonds convenus et vous donnera le mot d'ordre... » Une souricière fut établie, et, en *effet, vers onze heures, un maréchal des logis se présenta*, muni du petit carré de papier qui devait lui servir d'introduction.

» On le fouilla et l'on découvrit une bandelette sur laquelle était écrit le nom du commandant de Roustchouk, Usanow, qui fut exécuté après l'insurrection de mars 1887 ; d'une sacoche qu'il portait sous son uniforme, on tira, en outre, huit rouleaux de vingt-cinq louis et quatre de cinquante, un sac rempli de pièces de 10 francs et de la menue monnaie renfermée dans des fragments de journaux, en tout 7,800 francs.

» Questionné et sommé de fournir des explications, sous menace d'être fusillé sur-le-champ, le messager déclara qu'il était envoyé par le major Panitza.

» On tenait, dès lors les premiers fils de la conjuration et, sur l'heure, les principaux meneurs furent arrêtés. Puis le prince donna ses dernières instructions pour le bal qui fut très brillant. Personne ne se doutait qu'à l'accord des violons venait de se jouer le prologue d'un drame dont nous connaitrons bientôt les péripéties. »

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE DIMANCHE

Trois scrutins de ballottage pour la Chambre des députés ont eu lieu dimanche. Voici les résultats :

CHARENTE

Arrondissement de Ruffec

Inscrits, 16,660. — Votants, 13,928

MM. Duportal, opportuniste...... 7.012 v. ÉLU
René Gauthier, bonap. ..... 6.797 v.

Il s'agissait de remplacer M. le marquis de Champvallier, conservateur, décédé, qui avait été élu, le 22 septembre 1889, sans concurrent, par 8,590 voix.

EURE

Première circonscription d'Evreux

Inscrits, 17,404. — Votants, 12.821

MM. Isambart, radical.......... 7 776 voix ÉLU
Ledoux, opportun........... 4.907 »

Il s'agissait de remplacer M. Bully, radical, décédé, élu le 6 octobre 1889, par 7,193 voix contre 5,525 obtenues par M. Ledoux opportuniste

YONNE

Arrondissement d'Avallon

Inscrits, 13,409. — Votants, 10,789.

MM. Hervieu, radical........... 5 499 v. ÉLU.
Nageotte, opportuniste..... 5.270 v.

Il s'agissait de remplacer M. Garnier, conservateur, invalidé, qui avait été élu par 5,223 voix contre 5,044 obtenues par le même M. Hervieu. M. Garnier ne s'était pas représenté.

UNE BONNE FUMISTERIE

Paris, 11 mai. — L'inconnu qui signe quelquefois « Lemice Terieux », et qui depuis quelque temps mystifie si souvent nos confrères parisiens, vient encore de se signaler à l'attention publique par un coup de sa façon. Qu'on juge.

On lit dans le *Petit Journal* :

« Nous avons reçu hier, à propos du scrutin qui a eu lieu le 1er mai à l'Académie française pour la succession au fauteuil d'Emile Augier, la lettre suivante :

» Monsieur et cher confrère,

» Je vous serai très obligé de faire savoir par la voie du *Petit Journal*, qu'en présence du vote dispersif de l'Académie et après mûre réflexion, je ne me présente pas au second tour de scrutin et ne me présenterai pas à l'avenir.

» Agréez, etc. » P.-J. BARBIER. »

D'autre part, M. Thureau-Dangin adresse la lettre suivante au rédacteur en chef du *Figaro* :

« Monsieur le rédacteur en chef,

» Je vous serai très obligé d'annoncer qu'en présence du vote dispersif de l'Académie et après mûre réflexion, je ne me présente pas au second tour de scrutin, et ne me représenterai plus à l'avenir.

» Veuillez agréer, monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. » THUREAU-DANGIN. »

La *Justice* publie également la lettre suivante, de M. Henry Becque :

« Cher confrère,

» Voulez-vous annoncer dans la *Justice*, qu'en présence du vote dispersif de l'Académie, et après mûre réflexion, je ne me présenterai plus à l'avenir.

» Merci et mes meilleurs sentiments.

» HENRY BECQUE. »

La *Lanterne* a reçu de M. Mauroy le billet qui suit :

« Monsieur le directeur et cher confrère,

» Je vous serai obligé d'annoncer par la *Lanterne* qu'en présence du vote dispersif de l'Académie et après réflexion, je ne me représente pas au second tour de scrutin et ne me représenterai plus à l'avenir.

» L'Académie veut être une coterie qu'elle la reste.

» Recevez, Monsieur, mes remerciements et mes salutations très distinguées. » CH. MAUROY. »

Enfin, le *XIXe Siècle* publie l'information suivante :

« M. Ferdinand Fabre, qui était, on le sait, candidat à l'Académie au siège de M. Emile Augier, fait annoncer que, après mûre réflexion, il ne se présente pas au second tour de scrutin et ne se représentera plus à l'avenir. »

Tout fait présumer que ces messieurs vont s'empresser de protester.

NOUVELLES DU JOUR

Les élections municipales de Paris

Paris, 11 mai. — Dans un banquet qui a eu lieu à midi au Salon des familles et auquel assistaient un grand nombre de conseillers municipaux républicains, M. Arthur Lopin, ex-vice-président du conseil, a dit que, par la victoire du 4 mai, Paris a signifié que ses élus ne devaient pas faire de provocations, mais qu'ils devaient maintenir les droits conquis et qu'il ne comprendrait aucune reculade.

Un incendie en Amérique

New-York, 11 mai. — On mande de Boston que les écuries de l'Oxford-Club, situées à Cambridge, dans l'Etat de Massachusets, viennent d'être détruites par un incendie.

Trente et un pur-sang ont péri.

Les pertes s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de dollars.

Le concours de beauté à Rome Désordres

Rome, 11 mai. — Le concours de beauté qui vient d'avoir lieu ici s'est terminé par une scène des plus tumultueuses.

Le public qui s'était d'abord contenté de siffler les candidates, s'échauffant peu à peu, en est arrivé à les bombarder d'écorces dirigées surtout contre les beautés israélites.

Une scène d'extrême confusion s'en est suivie. La police a du intervenir: plusieurs arrestations ont été opérées.

Voyage du président de la République dans le Midi

Paris, 11 mai. — L'itinéraire du prochain voyage de M. Carnot n'est pas encore définitivement réglé. Cependant le départ aura lieu du 22 au 27 mai et le voyage aura pour principales étapes : Avignon, Montpellier, Nîmes, Besançon et Belfort. Vingt correspondants de journaux seront autorisés à suivre le président de la République.

Petits papiers allemands

Hambourg, 11 mai. — J'apprends de source très sûre que M. Poschinger prépare une publication qui fera un bruit énorme. Je sais aussi que l'empereur a tout fait pour empêcher cette publication, qu'on a été jusqu'à menacer indirectement ceux qui y ont une part et qu'elle n'en aura pas moins lieu.

Depuis plusieurs jours, M. de Bismarck est occupé au triage de ses archives. Seize caisses remplies de lettres sont arrivées à Friedrichsruhe. Tout ce qui n'a pas une valeur historique est brûlé.

L'arrivée du grand-duc Nicolas

Paris, 11 mai. — Le grand-duc Nicolas de Russie est arrivé ce matin à Paris par le train de luxe venant de Nice, à 8 h. Le baron de Mohrenheim et plusieurs membres de l'ambassade de Russie l'attendaient à la gare de Lyon.

La victime de la rue de Provence

Paris, 11 mai. — L'état de Marie Gagnol, est toujours très grave. En outre de la blessure à la tempe droite, elle porte au sommet du crâne quatre autres blessures.

Au travers des plaies se produit un écoulement de la matière cérébrale. Ses yeux sont si prodigieusement enflés et tuméfiés qu'elle ne peut plus les ouvrir. Elle ne peut parler et elle est sujette à de fréquentes crises nerveuses pendant lesquelles elle se débat et s'accroupit sur son lit.

Le général de Miribel

Dépêche de Berlin :

» La *Gazette de la Croix*, parlant de la nomination du général de Miribel, s'exprime dans les termes suivants :

» Enfin les Français ont leur chef d'état-major
» permanent qui doit rester à son poste, même en cas
» guerre.
» On comprend facilement la joie qu'ils éprouvent
» à cause de cette mesure militaire si importante. Le
» général de Miribel passe pour un des meilleurs
» généraux de la France, pour le de Moltke français
» de la guerre de revanche. »

Une lettre à M. Floquet

De l'*Echo de Paris* :

« Mlle Rousseil vient d'adresser à M. Floquet, président de la Chambre des députés, la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

» La démarche que je fais près de vous m'est profondément douloureuse.

» J'y suis forcée.

» La France fait des pensions aux victimes du Deux-Décembre. Je viens vous *prier de me faire* accorder le plus tôt possible celle à laquelle me donne mon droit de fille de proscrit.

» Veuillez agréer, monsieur le président, etc.

» H. ROUSSEIL. »

Les événements du Dahomey

Bordeaux, 11 mai. — L'envoi des renforts pour le Dahomey continue.

Le paquebot-poste *Ville-de-Caceio*, qui part ce soir, emporte 156 militaires de l'infanterie de marine dont trois officiers venus de Brest qu'il débarquera à Dakar et 82 marins de la flotte dont un officier de marine, à destination de Kotonou.

Paris, 11 mai. — Un fait qu'il importe de rectifier, c'est l'affirmation du gouvernement disant que sept prisonniers avaient été faits à Wydah.

Ce n'est pas sept, mais bien plus de vingt personnes qui furent arrêtées au début des hostilités et qui ont été relachées hier.

Parmi elles se trouve M. Le Govon, de Kotonou et ses subalternes ; c'est lui qui avait le premier averti M. Bayol et l'avait engagé à se méfier et à agir vigoureusement.

M. Bayol ne voulut pas l'écouter, persuadé qu'avec de belles paroles il aurait raison du roi nègre on sait ce qui arriva.

Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut que les Dahoméens aient eu grand'peur de nos représailles pour n'avoir pas massacré M. Le Govon et les naturels, dont ils connaissaient l'intervention auprès du gouvernement français.

On signale l'admirable conduite en toutes circonstances des tirailleurs indigènes qui, quoique blessés, reviennent toujours au feu avec un courage indomptable.

On a vu un brave clairon, blessé à mort, sonner la charge, gisant sur le sol.

La nouvelle résidence du comte de Paris

Paris, 11 mai. — M. le comte et Mme la comtesse de Paris, visiteront demain leur nouvelle résidence de Stow-House dans le Buckinghamshire, ancienne propriété du duc de Buckingham and Chandos.

Le nouvel évêque d'Evreux

Paris, 11 mai. — Mgr Gonindard, coadjuteur du cardinal archevêque de Rennes, sera nommé évêque d'Evreux dans le prochain consistoire.

Victime du Gibus

Marseille, 11 mai. — Le *Taurus*, qui vient d'arriver de la côte des esclaves, apporte la nouvelle que le roi Dinah-Salifou, qui fut la joie des réceptions officielles pendant l'Exposition du Champ-de-Mars, aurait été assassiné par ses sujets auxquels il voulait imposer notre costume.

Place aux femmes !

On lit dans le *Gaulois* :

« M. de Gasté, qui, depuis son retour au Palais-Bourbon, n'avait pas encore fait parler de lui, vient de se signaler par un projet de revision constitutionnelle qui a été distribué hier aux députés, et dans lequel on peut lire un paragraphe ainsi conçu :

« Le nombre des sénateurs sera de deux cents et celui des députés sera de quatre cents, *à partager entre les deux sexes* . »

» Dans son exposé des motifs, M. de Gasté explique que, du jour où les femmes participeront aux travaux législatifs, la guerre deviendra impossible, et il base sa conviction sur ce fait que le gouvernement de la reine Victoria a été bien meilleur pour l'Angleterre que, pour la France, celui de Napoléon Ier.

BOURSE DE PARIS

du lundi 12 mai

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clot.
	Fonds d'État			
89 10	3 0/0	89 20	89 25	
105 80	4 1/2 0/0 1883	105 90	106 00	
95 025	Italien 5 0/0	95 15	95 20	
18 85	Turc 4 0/0	18 925	18 90	
481 625	Egypte 6 0/0	480 25	485 625	
74 1 3	Extérieure 4 0/0	74 13 16	.. ./..	
89 9/16	Hongrois 4 0/0	89 9/16	89 1/2	
62 3/16	Portugais 3 0/0	62 3/16	62 1/8	
98 1/16	Consolidés anglais	98 1/16	98 1/16	
97 1/16	Russe 1880	97 7/16	97 7/8	
.. ./.	Russe 1883	.. ./..	.. ./..	
96 1/16	Russe 1890	96 1/4	96 1/4	
	Sociétés de crédit			
4220 ..	Banque de France	4225 ..	4230 ..	
518 75	Banque d'Escompte	516 25	.... ..	
797 50	Banque de Paris	797 50	798 ..	
1270 ..	Crédit Foncier	1280 ..	1280 ..	
457 50	Crédit Mobilier	455 ..	455 ..	
723 ..	Crédit Lyonnais	727 50	727 50	
574 06	Banque Ottomane	579 375	578 75	
	Chemins de fer			
1825 ..	Nord	.... ..	.... ..	
1292 50	Paris-Lyon-Méditer.	.... ..	1297 50	
.... ..	Orléans	.... ..	.... ..	
481 25	Autrichiens	483 50	483 75	
295 ..	Lombards	301 25	298 75	
... ..	Nord Espagne	358 75	360 ..	
... ..	Saragosse	318 75	318 75	
	Valeurs diverses			
1340 ..	Gaz Parisien	.... ..	.... ..	
.. ..	Métaux	.. ..	.. ..	
34 75	Panama	.. ..	.. ..	
2307 50	Suez	2312 50	2310 ..	
	Mines			
477 50	Rio-Tinto	471 25	.... ..	
135 ..	Tharsis	137 50	138 385	
... ..	de Beers	.... ..	.... ..	

(Au moment de mettre sous presse, la clôture de la Bourse ne nous est pas encore parvenue.)

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 12 mai 1890

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
89 15 ./.	3 0/0	89 30 ./.
93 .. ./.	3 0/0 amortissable	93 .. ./.
105 50 ./.	4 1/2 0/0 1883	105 75 ./.

BOURSE DE LILLE

du lundi 12 mai

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCED.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	....	106 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	....	122 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	....	512 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	....	512 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payé.	....	403 ..
Lille 1887	....	390 35
Armentières 1883	....	4.0 ..
Armentières 1879	....	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr en 55 ans.	....	45 60
Tourcoing 1878	....	105 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	....	108 50
Département du Nord	....	105 75
Caisse de Lille (Verley Decroix et Cᵉ	....	570 ..
— act. nouv.	....	1135 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cᵉ	....	500 ..
Caisse d'Esc. V. Thomassin et Cᵉ, act. anc.	....	75 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.		275 ..
Caisse Platel et Cᵉ		350 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	....	605 .
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	....	420 ..
Compt. comm. Devilder et Cᵉ, act. 1,000 fr.	....	1125 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	....	120 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	....	1975 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	....	455 ..
Union Lin du Nord, act. de 500 fr., tout p.	....	210 50
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	....	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 50 fr., p.2	....	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t. p.	....	140
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	....	35 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cᵉ	....	512 .
Delgutte et Cie	....	516 25
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	....	2065 .
Biache-Saint-Vaast	....	3000
Denain et Anzin	....	368 50
Obligations Nord	....	320 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	....	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	....	220 ..
Gaz Wazemmes (1 à 2,000) remb. à 300 fr.	....	513 ..
Chemins de fer économiques du Nord	....	100 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS	*Cours complets*	
Aniche (Nord) le 12e	....	15100 ..
Anzin 100e de denier	....	4 00 ..
Béthune 1881	....	512 ..
Béthune 1877	....	411 75
Bruay (Pas-de-Calais)	....	13000 ..
Bully-Grenay le 6e	....	2102 50
Carvin	....	1430 ..
Courrières	....	42000 ..
Campagnac	....	450 ..
Crespin	....	235 ..
Douchy	....	4800 ..
Douaisienne (act libérée 500 fr.)	....	225 ..
Dourges	....	10600 ..
Escarpelle (Nord)	....	3350 ..
Epinac	....	400 ..
Ferfay (Société anonyme)	....	810 .
Lens	....	20150 ..
Liévin	....	8250 ..
Ostricourt	....	550 ..
Meurchin	....	42 0 ..
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	....	24500 ..
Drocourt	....	2000 .
Sincey-le-Rouvray	....	2 50
Thivencelles, Fresnes-Midi	....	140 ..
Vicoigne et Nœux	....	22000 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

L'arrestation de M. Gégout

Paris, 12 mai. — M. Ernest Gégout, condamné à quinze mois de prison pour la publication d'un article anarchiste, allait déjeuner hier chez un ami, quand deux agents qui l'attendaient à la porte, le prièrent de monter en voiture.

— Vous allez me mener à Sainte-Pélagie, leur dit M. Gégout. Vous faites votre devoir, et je n'ai pas à réclamer.

Ayez seulement la bonté de m'attendre une heure à la porte de mon ami. J'aurai la politesse de répondre à une invitation et le plaisir de déjeuner.

Les agents ne consentirent qu'à faire arrêter la voiture devant la maison de l'ami. L'un d'eux descendit pour annoncer l'arrestation de M. Gégout.

Bruit d'attentat contre la reine d'Espagne

Madrid, 12 mai. — On a fait courir le bruit qu'un attentat aurait été commis contre la régente. Voici les faits :

La reine revenait de la gare du Nord accompagnée des infants Antoine et Eulalie, lorsqu'un coup de feu fut entendu.

La police se rendit aussitôt dans la direction d'où était partie la détonation et l'on s'aperçut qu'un employé d'octroi venait effectivement de tirer sur un pigeon ramier.

Le préfet a ordonné de soumettre le cas au Tribunal afin de vérifier le fait.

Les grèves dans le Gard

Alais, 12 mai. — Hier les grévistes ont tenu deux réunions, chantant toujours la « Marseillaise » et criant : Vive la grève.

On craint pour demain matin des troubles aux mines de la Grand'Combe.

C'est pour prévenir des désordres que le bataillon du 58e de ligne, en garnison à Avignon, a reçu l'ordre de partir ce matin pour Alais.

Ce bataillon a dirigé deux compagnies sur Bessèges, une sur Lalle et une sur la Grand'Combe où se trouvent déjà deux compagnies du 55e de ligne.

Le bataillon de ce régiment resté à Avignon a été, après le départ du premier, consigné à la caserne avec ordre de se tenir prêt à partir pour Alais au premier signal.

Le général de Caprivi

Berlin, 12 mai. — Tous les bruits relatifs à une démission de M. de Caprivi sont considérés ici comme faux.

Un meeting à Hyde Park. — Revendications des ouvriers des chemins de fer.

Londres, 12 mai. — Un meeting des ouvriers de l'Union générale des chemins de fer a été tenu hier, dans l'après-midi, à Hyde Park.

Environ dix mille personnes avaient répondu à l'appel des organisateurs.

Plusieurs orateurs ont pris la parole et parmi eux MM. Cunningham Graham, John Burns, Tomm Mann et Watson, le secrétaire général de l'Union.

Il a été décidé que le moment était arrivé de fixer le maximum des heures de travail pour les hommes employés au déchargement des marchandises à 54 par semaine, et pour les employés de chemin de fer à 51.

On a également voté une résolution invitant les directeurs des compagnies à améliorer la situation des employés de toutes sortes qui travaillent pour les chemins de fer, et à rapprocher leur condition de celle de tous les autres travailleurs des usines industrielles.

Incidents parlementaires à Berlin

Berlin, 12 mai. — Le général de Caprivi déclarera mardi au Reichstag que le gouvernement ne consent à aucune réduction sur les crédits militaires, qui atteignent 40 millions comme dépenses extraordinaires, sans compter les dépenses pour frais de construction de casernes ou autres établissements militaires.

On dit que le Conseil fédéral de l'empire est convoqué extraordinairement pour demain lundi. L'objet de la convocation est tenu secret.

Le prince de Bismarck arriverait cette semaine à Berlin, tel est le bruit qui court aujourd'hui.

Sa présence dans la capitale n'aurait pas d'autre motif que de venir siéger à la Chambre des seigneurs, afin de s'expliquer sur les divers incidents qui ont amené sa démission.

Il est positif que le conflit de l'ex-chancelier avec l'empereur est à l'état aigu.

La démission du général Orero

Rome, 12 mai. — Les journaux ministériels se décident à avouer que le général Orero a officiellement envoyé sa démission et demandé sa mise en disponibilité. Ils disent que le commandant supérieur des troupes italiennes d'Afrique a pris cette détermination à la suite d'une maladie des yeux que le climat de Massaouah aurait irritée.

Mais tout le monde sait que la seule véritable raison de la démission du général Orero est la profonde divergence de vues existant entre lui et le ministère, au sujet de la direction des opérations militaires en Abyssinie.

Un joyeux fumiste

On lit dans le *XIXe Siècle* :

« Y aurait-il un cercle de « fumistes littéraires » dont chacun des membres aurait sa semaine ?

» Voici que, dans la soirée d'hier, nous avons reçu une nouvelle lettre, d'une écriture toute différente encore.

» Mais, cette fois, le fumiste nous paraît manquer de prudence. Que diable, au lendemain d'une pareille victoire, il faut savoir se reposer et attendre. Pendant trois ou quatre jours, les journaux vont être méfiants et deux plaisanteries du même genre et sur le même sujet feraient supposer que cet ami inconnu des journalistes a déjà l'imagination quelque peu essoufflée.

» Cependant voici sa dernière lettre :

» Monsieur le rédacteur en chef,

» Puisque l'inoffensive plaisanterie que je m'étais
» permise en « fumistant » l'Académie est jugée de très
» haut par quelques journaux sérieux du soir (oh!
» combien sérieux!) et que le mot de « faussaire » et
» même de « lâche » a été prononcé, j'endosse toute
» la responsabilité de cette petite blague antiacadé-
» mique, et en m'excusant auprès du *XIXe Siècle* et
» de M. Fabre, je signe,
» 11 mai. » Rodolphe DARZENS. »

» Pourvu, mon Dieu ! que M. Darzens n'affirme pas, maintenant, que cette lettre est bien de lui !

» *Di avertite omen !* »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi 12 mai 1890

Présidence de M. FLOQUET, président.

La séance est ouverte à deux heures.

La chambre valide sans discussion l'élection de M. Froin dans l'arrondissement de Blaye (Gironde).

Elle décide que la validation de M. Delpeuch, le concurrent de M. Vacher à Tulle, qui est contestée, sera discutée dans la prochaine séance.

M. le Président. — J'ai reçu une demande d'interpellation de M. Le Gavrian sur l'application du décret relatif à la durée du travail dans les manufactures.

Cris à gauche. — A un mois ! (Protestations à droite.)

M. le président. — La Chambre attendra l'arrivée du gouvernement pour la fixation de la date (assentiment).

M. le Président. — L'ordre du jour appelle la deuxième délibération sur le projet de loi ayant pour objet de proroger pour une nouvelle période de sept années la loi du 27 juin 1880, qui a maintenu pour deux années aux administrateurs des communes mixtes, aux territoires civils le droit de répression par voie disciplinaire des infractions spéciales à l'indigénat.

SÉNAT

Séance du lundi 12 mai 1890

Présidence de M. LE ROYER, président

La séance est ouverte à trois heures.

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération du projet de loi relatif à la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes pendant leur travail.

Sur l'article 2, M. Blavier développe un amendement portant qu'un règlement d'administration publique pourra fixer la reduction que l'accident fait subir au salaire quotidien moyen de la victime, de la nature de l'infirmité en résultant.

Cet amendement, combattu par la Commission, est repoussé.

Les articles 1 à 4 sont adoptés, après des observations de M. de Belleval, auxquelles répond M. Bourlier, rapporteur.

LES MARCHÉS A TERME

BULLETIN DU JOUR

12 mai.

ROUBAIX-TOURCOING. — La faiblesse des cours s'accentue encore aujourd'hui.

On a enregistré 220.000 kil.

Caisse de liquidation de Roubaix-Tourcoing. Buenos-Ayres type n. 1 : sur juillet 15,000 kil. à 5.67 1/2, 5,000 à 5.65, 5,000 à 5.62 1/2 ; sur août 15,000 kil. à 5.67 1/2, 5,000 à 5.62 1/2.

Sur septembre 20,000 kil. à 5.70, 15.000 à 5.67 1/2, 20,000 à 5,65, 20,000 à 5.62 1/2; sur octobre 30,000 à 5.67 1/2, 10,000 à 5,65.

Sur novembre 5,000 kil. à 5,70, 15.000 à 5,67 1/2 ; sur décembre 20,000 kil. à 5,67 1/2, 5,000 à 5,65 ; ensembre 205,000 kil.

Buenos-Ayres type 2 : sur juin 5,000 kil. à 5,55.

Australie type AB : sur août, 5,000 kil. à 6 francs.

Caisse de liquidation de Tourcoing : Buenos-Ayres type 1 : sur avril : 5,000 kil à 5.70.

— A prime : 10,000 kil. sur novembre à 5,70, double prime 0,25 en Buenos-Ayres type 1.

ANVERS. — Les cours sont en baisse nouvelle de 2 1/2 centimes sur tous les mois : le marché est calme.

On a traité : 30,000 kil. *sur août* ; 15.000 sur septembre, 10,000 sur octobre ; 30,000 sur novembre et 15,000 sur décembre ; ensemble 100.000 kil.

LEIPZIG. — Marché faible avec baisse de 2 1/2 pfs.

Ventes 120,000 kil.